# Élections professionnelles
# 3 – 10 décembre 2026
# CPE

## Liste CGT – FSU – SUD

Une présence combative, efficace et transparente à la CPE, au service du personnel et du service public d'enseignement supérieur et de recherche.

## Commission paritaire d'établissement

### CPE
### Université de Lorraine

Personnels BIATSS fonctionnaires des trois statuts ITRF, AENES et Bibliothèque et par catégorie A, B, C




## Qui vote à la CPE ?

Les personnels BIATSS fonctionnaires des trois statuts ITRF, AENES et Bibliothèque et par catégorie A, B, C.

**Nos organisations syndicales sont présentes avec leurs élu.es à tous les niveaux de la Fonction publique ; nous participons aux combats collectifs pour améliorer notre système de retraite, de protection sociale, et pour une meilleure redistribution des richesses en faveur du travail.**

**Du 3 au 10 décembre 2026**, vous serez invités à élire vos représentant·es au sein des Commissions Paritaire de l'Établissement (CPE). Il s'agit d'instances disciplinaires et de recours pour les BIATSS fonctionnaires pour chaque statut et chaque catégorie.

Depuis le 1er janvier 2021, les questions de carrière et de mobilité sont dorénavant entièrement à la main des directions d'établissement, avec l'appui d'« experts », en application de lignes directrices de gestion (LDG) sur les questions de carrière et de mobilité, excluant tout représentant du personnel.

La CPE reste une **instance d'appel en cas de refus** de télétravail, de temps partiel, de disponibilité et réintégration, de formation professionnelle, de titularisation, de désaccord sur le compte-rendu de l'entretien professionnel.

Dans notre établissement, les élu·es défendent vos dossiers en groupe de travail. Cependant, l'avancement et les promotions sont souvent, pour la direction de l'établissement, étroitement liés aux entretiens professionnels, et donc à l'opinion que se fait de nous notre supérieur hiérarchique. Ceci n'est pas acceptable. Nos critères CGT-FSU-SUD se basent sur l'ancienneté, l'expérience, le rapport d'activité, tout cela sans clientélisme, ni arbitraire, ni corporatisme.

De plus, nous conservons l'historique de nos classements.

**Je vote CGT-FSU-SUD à la CPE pour des représentant·es qui se battent sur toutes les questions qui concernent les personnels BIATSS et qui revendiquent les avancées suivantes.**

- ✓ Un retour aux CPE de plein exercice, afin de s'assurer du respect de l'égalité de traitement dans la gestion des carrières , contre le clientélisme opaque, sans limite ni contrôle.
- ✓ L'arrêt de la politique d'individualisation des rémunérations et des carrières.
- ✓ L'alignement de l'indemnitaire dans le supérieur sur les autres ministères de la fonction publique d'état.
- ✓ L'augmentation des possibilités d'avancement (sans mobilité forcée ou fonctionnelle) :
  - par grade en portant le ratio promus – promouvables à 25 %.
  - par corps, en portant l'assiette à 10 % et le taux à 1/2.
- ✓ Le droit à la mutation sur la base d'un barème objectif et la mise en place d'un système de mutation national pour les ITRF.
- ✓ Le droit à la mutation, en mettant fin aux postes profilés avec un retour du barème pour les AENES.
- ✓ Deux grades par corps pour tous les corps, et passage automatique au grade supérieur après deux ans à l'indice terminal, avant d'atteindre un grade unique par corps pour améliorer le déroulement de carrière.
- ✓ La révision des grilles de salaires, permettant de décoller enfin du SMIC (catégorie C, B et début de carrière en A) et accéder à la HEC pour les BIATSS (IGR) afin de garantir un doublement du salaire sur la carrière.

**Pour défendre nos droits et nos conditions de travail au quotidien**

**du 3 au 10 décembre 2026, je vote CGT-FSU-SUD**

# CGT-FSU-SUD

**Pour défendre nos droits et le service public, votez pour les candidat·es CGT-FSU-SUD !**

## Les candidates et candidats – ITRF

| | |
|---|---|
| **Catégorie A** | |
| 1. Victor Sandanassamy | 4. Frédéric François |
| 2. Gwénola Lencot | 5. Élise Antoine |
| 3. Patrick Arnault | 6. Anna Leveratto |
| **Catégorie B** | |
| 1. Michel Caltagirone | 4. Soraya Khelifa |
| 2. Cathy Kongs | 5. Nadège Sarzi |
| 3. Gabriel Totofidy | 6. Annelise Crouvezier |
| **Catégorie C** | |
| 1. Mélaine Demangeont-Ehling | 4. Miangaly Rakotomalala-Totofidy |
| 2. Delim Alain Bounass | 5. Denise Dogan |
| 3. Pierre Choisel | 6. Michèle Muller |

## Les candidates et candidats – AENES

| | |
|---|---|
| **Catégorie A** | |
| 1. Rémy Party | 3. Laurence Niclas |
| 2. Céline Perez | 4. Laurence Chevalier |
| **Catégorie B** | |
| 1. Ludovic Kister | 3. Sylvie Grandgirard |
| 2. Sarah Bridon | 4. Virginie Archambault |
| **Catégorie C** | |
| 1. Corinne Manaranche | 3. Julie Clévenot |
| 2. Maria Di Blasi | 4. Laurence Sandrin |

## Élections professionnelles – CPE